

Compte Rendu de séance du Conseil Municipal de Loché-sur-Indrois

Séance du 13 Juin 2019

Réuni en session ordinaire sous la présidence du maire, Nisl JENSCH, le conseil a pris les décisions suivantes :

Locations

- **a procédé** à la révision des loyers des logements communaux qui intervient au 1^{er} juillet de chaque année.

Devis

- **a validé** le devis suivant :

Entreprises	Prestations	Coût HT en €
JP Ardelet	Fabrication d'une dalle en béton ferrailé pour la pose de 2 stèles au cimetière	980,00
Francis Beguin	Remplacement de 2 mécanismes de chasse-d'eau à la mairie, remise en état du branchement d'eau du regard extérieur de la cantine, fourniture et pose d'un robinet de puisage wc extérieur cantine	641,00

- **est informé** que suite à son accord de principe sur le devis Trigano relatif à l'achat de 25 tables pour équiper la salle des fêtes, M. le maire a validé le devis actualisé de la société qui comportait en plus 1 chariot, une remise supplémentaire de 10% et la suppression du port, soit le devis s'élevant à 2 045,20 € HT,

- **a pris connaissance** :

- d'une proposition commerciale émise par la société BMS pour le remplacement du photocopieur de la mairie, soit en location ou achat, mais a souhaité obtenir des précisions sur les conditions de garantie en cas d'acquisition.

- **a donné** son accord de principe pour l'installation d'un câble RJ45 dans l'école suite à l'informatisation de la 2^{ème} classe par le SIVU du RPI de l'Indrois.

Travaux

- **est informé** :

- de la nécessité de déposer une déclaration préalable pour l'aménagement d'une plateforme de compostage et des prescriptions émises par l'architecte des bâtiments de France en matière d'orientation et architecturale. Décidera prochainement de l'arrêt ou de la poursuite de ce projet suivant les négociations avec les services de l'architecture et du patrimoine,

- de l'abattage de la peupleraie qui se situait sur la parcelle communale cadastrée ZD34 et dont les arbres étaient en mauvais état, un devis va être demandé pour le broyage des souches, un écoulement pluvial a également était refait au niveau du stade,

- qu'un audit électrique du vestiaire du stade a été fait par l'entreprise Serelec 37, une demande d'ampérage plus grande est nécessaire, le tableau électrique est à refaire ainsi que des travaux de sécurisation.

Informations diverses

- **a décidé** de solliciter la venue du Bus numérique itinérant pour l'inclusion numérique des seniors initié par le Conseil Départemental qui se déplacera une demi-journée pour dispenser sous forme d'atelier une initiation à l'outil informatique et internet pour les administrés qui le souhaitent,

- **est informé :**

- que M. le maire a fait appel à un groupement d'employeurs agricole qui met à disposition de ses clients de la main d'œuvre pour des travaux de son choix. Cette prestation est facturée à l'heure. La commune a eu une personne à disposition pendant 2 jours. Ce procédé devra être renouvelé, notamment pour l'application d'enrobé à froid.

- que M. le maire a accepté la demande de stage d'un élève de 3^{ème} agricole d'une durée d'une semaine du 1^{er} au 5 juillet au sein du service technique,

- que M. le maire a autorisé l'association LPO Touraine à visiter l'église afin de repérer la présence de chauve-souris,

- que la CC Loches Sud Touraine ne peut pas se prononcer dans l'immédiat sur la demande d'extension du circuit de ramassage des ordures ménagères pour desservir la route de Coulangé car le marché de collecte se termine au 31/12/2019. Cette demande sera examinée lors de la préparation du nouveau marché.

- de la démission du délégué RGPD recruté par la CC Loches Sud Touraine

- **sont rappelées** les manifestations suivantes :

- le 15 juin : festival des jeunes

- les 21 et 22 juin : fête de la musique et soirée champêtre

- du 4 au 6 octobre : exposition bibliothèque « Et si on en parlait » sur le thème Le bonheur

Affiché le 18.06.2019

Le Maire,
Nisl Jensch